

## **Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Trente-quatrième session**  
**Genève, 12 – 16 juin 2017**

### RESUME SUCCINCT DES DOCUMENTS

*Document établi par le Secrétariat*

1. On trouvera ci-après un résumé succinct des documents qui sont établis, ou qui doivent l'être, pour la trente-quatrième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé "comité" ou "IGC") à la date du 26 mai 2017. Chacun de ces documents, ainsi que tout document supplémentaire, sera publié dès sa finalisation sur la page : [http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\\_id=42302](http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=42302).

#### I. DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA TRENTE-QUATRIEME SESSION

##### WIPO/GRTKF/IC/34/1 Prov.2 : Projet d'ordre du jour

2. Ce document, qui contient les points dont le comité devrait traiter, est soumis au comité pour adoption.

##### WIPO/GRTKF/IC/34/2 : Accréditation de certaines organisations

3. Ce document indique le nom et les coordonnées des personnes à contacter, ainsi que les buts et objectifs des organisations qui ont demandé au comité leur accréditation en qualité d'observatrices ad hoc aux sessions en cours et aux sessions futures du comité.

WIPO/GRTKF/IC/34/3 : Participation des communautés locales et autochtones : Fonds de contributions volontaires

4. En 2005, l'Assemblée générale de l'OMPI a créé un "Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées". Cette décision a été prise sur la base du document WO/GA/32/6, modifié ultérieurement par l'Assemblée générale de l'OMPI en septembre 2010, qui précise les objectifs et le fonctionnement du Fonds. Ce document porte sur la constitution du conseil consultatif dudit fonds. La note d'information demandée contenant des précisions sur les contributions reçues et les bénéficiaires fait l'objet du document WIPO/GRTKF/IC/34/INF/4 diffusé parallèlement.

WIPO/GRTKF/IC/34/4 : Document de synthèse concernant la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques

5. À la trentième session de l'IGC tenue à Genève du 30 mai au 3 juin 2016, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/30/4, un nouveau texte intitulé "deuxième version révisée du document de synthèse concernant la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques" et a décidé que ce texte, tel qu'il se présentait à la clôture de la session le 3 juin 2016, serait transmis à la trente-quatrième session du comité, conformément au mandat du comité pour 2016-2017 et au programme de travail pour 2017 qui figurent dans le document WO/GA/47/19. Le document WIPO/GRTKF/IC/34/4 a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

WIPO/GRTKF/IC/34/5 : La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles

6. À la trente-deuxième session de l'IGC tenue à Genève du 28 novembre au 2 décembre 2016, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/32/4, un nouveau texte intitulé "La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles Rev. 2" et a décidé que ce texte, tel qu'il se présentait à la clôture de la session le 2 décembre 2016, serait transmis à la trente-quatrième session du comité, conformément au mandat du comité pour 2016-2017 et au programme de travail pour 2017 qui figurent dans le document WO/GA/47/19. Le document WIPO/GRTKF/IC/34/5 a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

WIPO/GRTKF/IC/34/6 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles

7. À la trente-troisième session de l'IGC tenue à Genève du 27 février au 3 mars 2017, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/33/4, un nouveau texte intitulé "La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles Rev. 2". Le comité a décidé que ce texte, tel qu'il se présentait à l'issue des délibérations sur les "Expressions culturelles traditionnelles" le 3 mars 2017, serait transmis à la trente-quatrième session du comité, conformément au mandat du comité pour 2016-2017 et au programme de travail pour 2017 qui figurent dans le document WO/GA/47/19. Le document WIPO/GRTKF/IC/34/6 a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

WIPO/GRTKF/IC/34/7 : Liste indicative des questions non résolues ou en suspens à traiter ou à régler

8. À sa trente-troisième session, le comité a décidé de transmettre à sa trente-quatrième session une "Liste indicative des questions non résolues ou en suspens à traiter ou à régler à la prochaine session", jointe en annexe des décisions de la trente-troisième session du comité. Le document WIPO/GRTKF/IC/34/7 a été établi conformément à cette décision.

WIPO/GRTKF/IC/34/8 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles

9. Dans l'attente des travaux du comité à sa trente-quatrième session et sous réserve des décisions qui pourraient être prises par le comité à cette occasion, ce document sera le texte sur les expressions culturelles traditionnelles élaboré par le comité à la trente-quatrième session. Il sera mis à la disposition du comité pour examen conformément au mandat du comité pour 2016-2017 et au programme de travail pour 2017 qui figurent dans le document WO/GA/47/19.

WIPO/GRTKF/IC/34/9 : Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés

10. À la vingtième session de l'IGC tenue en février 2012, les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la Norvège et de la République de Corée ont proposé une "Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés", figurant dans le document WIPO/GRTKF/IC/20/9 Rev. Ce document a été soumis une nouvelle fois aux vingt-troisième, vingt-quatrième, vingt-sixième, vingt-septième, vingt-huitième, vingt-neuvième, trentième, trente et unième et trente-deuxième sessions de l'IGC, et diffusé sous les cotes WIPO/GRTKF/IC/23/5, WIPO/GRTKF/24/5, WIPO/GRTKF/IC/26/5, WIPO/GRTKF/IC/27/6, WIPO/GRTKF/IC/28/7, WIPO/GRTKF/IC/29/5, WIPO/GRTKF/IC/30/6, WIPO/GRTKF/IC/31/5 et WIPO/GRTKF/IC/32/6 respectivement. Les coauteurs ont soumis cette recommandation commune en tant que document de travail pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/34/10 : Recommandation commune concernant l'utilisation de bases de données pour la protection défensive des ressources génétiques et des savoirs traditionnels qui y sont associés

11. À la vingt-troisième session de l'IGC tenue en février 2013, une recommandation commune concernant l'utilisation de bases de données pour la protection défensive des ressources génétiques et des savoirs traditionnels qui y sont associés a été soumise par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, du Japon et de la République de Corée. Cette proposition figure dans le document WIPO/GRTKF/IC/23/7. Ce document a été soumis une nouvelle fois par ses coauteurs aux vingt-quatrième, vingt-sixième, vingt-septième, vingt-huitième, vingt-neuvième, trentième, trente et unième et trente-deuxième sessions de l'IGC, et diffusé sous les cotes WIPO/GRTKF/IC/24/7, WIPO/GRTKF/IC/26/6, WIPO/GRTKF/IC/27/7, WIPO/GRTKF/IC/28/8, WIPO/GRTKF/IC/29/6, WIPO/GRTKF/IC/30/7, WIPO/GRTKF/IC/31/6 et WIPO/GRTKF/IC/32/7 respectivement. Les coauteurs ont soumis cette recommandation commune en tant que document de travail pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/34/11 : Proposition de mandat pour l'étude du Secrétariat de l'OMPI sur les mesures visant à éviter la délivrance de brevets indus et sur le respect des systèmes existants d'accès et de partage des avantages

12. À la vingt-troisième session de l'IGC tenue en février 2013, une proposition de mandat pour une étude sur les mesures visant à éviter la délivrance de brevets indus et sur le respect des systèmes existants d'accès et de partage des avantages a été soumise par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, du Japon et de la République de Corée. Cette proposition figure dans le document WIPO/GRTKF/IC/23/6. Ce document a été à soumis une nouvelle fois à la vingt-quatrième session de l'IGC, sous la cote WIPO/GRTKF/IC/24/6 Rev., par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, du Japon et

de la République de Corée, puis aux vingt-sixième, vingt-septième, vingt-huitième, vingt-neuvième, trentième, trente et unième et trente-deuxième sessions de l'IGC par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, du Japon, de la Norvège et de la République de Corée, sous les cotes WIPO/GRTKF/IC/26/7, WIPO/GRTKF/IC/27/8, WIPO/GRTKF/IC/28/9, WIPO/GRTKF/IC/29/7, WIPO/GRTKF/IC/30/8, WIPO/GRTKF/IC/31/7 et WIPO/GRTKF/IC/32/8 respectivement. Les coauteurs des documents WIPO/GRTKF/IC/26/7, WIPO/GRTKF/IC/27/8, WIPO/GRTKF/IC/28/9, WIPO/GRTKF/IC/29/7, WIPO/GRTKF/IC/30/8, WIPO/GRTKF/IC/31/7 et WIPO/GRTKF/IC/32/8 ont soumis cette proposition en tant que document de travail pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/34/12 : Expressions culturelles traditionnelles : document de réflexion

13. À la trente-troisième session de l'IGC tenue en février 2017, un document de réflexion concernant les expressions culturelles traditionnelles a été présenté par la délégation des États-Unis d'Amérique. Ce document de réflexion figure dans le document WIPO/GRTKF/IC/33/5. La délégation des États-Unis d'Amérique a présenté une nouvelle fois ce document en tant que document de travail pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/34/13 : Trouver des exemples de savoirs traditionnels pour favoriser le débat sur les objets qui devraient bénéficier d'une protection et ceux qu'il n'est pas prévu de protéger

14. À la trente-deuxième session de l'IGC tenue en novembre 2016, un document visant à trouver des exemples de savoirs traditionnels pour favoriser le débat sur les objets qui devraient bénéficier d'une protection et ceux qu'il n'est pas prévu de protéger a été présenté par la délégation des États-Unis d'Amérique. Cette proposition figure dans le document WIPO/GRTKF/IC/32/10. La délégation des États-Unis d'Amérique a présenté une nouvelle fois ce document en tant que document de travail pour la présente session.

## II. DOCUMENTS D'INFORMATION POUR LA TRENTE-QUATRIÈME SESSION

WIPO/GRTKF/IC/34/INF/1 Prov. : Liste des participants

15. Une liste provisoire des participants sera distribuée à la trente-quatrième session du comité.

WIPO/GRTKF/IC/34/INF/2 : Résumé succinct des documents

16. Le présent document a été établi pour servir de guide dans la documentation du comité.

WIPO/GRTKF/IC/34/INF/3 : Projet de programme pour la trente-quatrième session

17. Conformément à la demande du comité à sa dixième session, ce document contient une proposition de programme et définit le temps qui pourrait être alloué à chaque point de l'ordre du jour. Le projet de programme n'est présenté qu'à titre indicatif : l'organisation effective du travail du comité sera décidée par le président et par les membres conformément au règlement intérieur.

WIPO/GRTKF/IC/34/INF/4 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : note d'information sur les contributions financières et les demandes d'assistance financière

18. Ce document contient les informations à communiquer au comité en ce qui concerne le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées. Les règles sont énoncées dans l'annexe du document WO/GA/32/6, tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée générale de l'OMPI à sa trente-deuxième session, puis modifié ultérieurement par l'Assemblée générale en septembre 2010. Plus précisément, il contient des informations sur les contributions versées ou promises et sur l'assistance effectivement fournie aux représentants des communautés autochtones et locales accréditées.

WIPO/GRTKF/IC/34/INF/5 : Note d'information à l'intention du groupe d'experts des communautés autochtones et locales

19. À la suite d'une décision prise par le comité à sa septième session, chaque session ultérieure du comité a débuté par une réunion présidée par un membre d'une communauté autochtone. Le groupe d'experts s'est réuni au début des 25 sessions précédentes du comité. À chacune de ces réunions, des représentants de communautés autochtones et locales ont présenté des exposés sur un thème particulier lié aux négociations au sein du comité. Ces exposés sont disponibles sur le site de l'OMPI, à l'adresse <http://wipo.int/tk/fr/igc/panels.html>. Ce document indique les modalités pratiques qu'il est proposé de mettre en œuvre pour la réunion du groupe d'experts à la trente-quatrième session du comité.

WIPO/GRTKF/IC/34/INF/6 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : décisions prises par le Directeur général conformément aux recommandations adoptées par le Conseil consultatif

20. Ce document informera le comité des décisions en matière de financement que le Directeur général prendra conformément à la recommandation qui sera adoptée en marge de la trente-quatrième session du comité par le Conseil consultatif du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées.

WIPO/GRTKF/IC/34/INF/7 : Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles

21. À sa dix-neuvième session, "le comité a invité le Secrétariat à mettre à jour les glossaires disponibles dans les documents WIPO/GRTKF/IC/19/INF/7 intitulé "Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux expressions culturelles traditionnelles", WIPO/GRTKF/IC/19/INF/8 intitulé "Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux savoirs traditionnels" et WIPO/GRTKF/IC/19/INF/9 intitulé "Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques", à les regrouper dans un seul document et à publier ce glossaire unifié sous la forme d'un document d'information à la prochaine session du comité". Ce document est distribué sous la forme d'une version actualisée du glossaire unifié pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/34/INF/8 : Étude technique des principales questions relatives à la propriété intellectuelle dans les projets d'instruments de l'OMPI sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles, par M. James Anaya

22. L'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII) a recommandé, à sa onzième session, que "l'OMPI mette en place une étude technique, menée par un expert des questions autochtones, se concentrant sur les projets de textes relatifs aux savoirs traditionnels, aux ressources génétiques et aux expressions culturelles traditionnelles, et de faire part de ses observations à ce sujet à l'IGC par l'intermédiaire de l'Instance. L'étude devrait être réalisée du point de vue des droits des peuples autochtones". En consultation avec le secrétariat de l'UNPFII, M. James Anaya, professeur de droit et politiques relatifs aux droits de l'homme à l'Université de l'Arizona (États-Unis d'Amérique), a été chargé par le Secrétariat de l'OMPI, en 2014, de mener cette étude technique sous sa seule responsabilité. M. Anaya a achevé son étude en 2014 et l'a présentée au Secrétariat de l'UNPFII. Le 28 mai 2015, le Secrétariat de l'OMPI a reçu une demande provenant du Secrétariat de l'UNPFII, visant à ce que le texte de l'étude technique réalisée par M. Anaya soit présenté au comité en tant que document d'information. Pour faire suite à cette demande, ladite étude technique a été présentée aux vingt-neuvième, trentième, trente et unième, trente-deuxième et trente-troisième sessions de l'IGC en tant que document d'information. Le document WIPO/GRTKF/IC/34/INF/8 contenant cette même étude technique a également été établi pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/34/INF/9 : Rapport sur le séminaire sur la propriété intellectuelle et les expressions culturelles traditionnelles

23. Le *Séminaire sur la propriété intellectuelle et les expressions culturelles traditionnelles* se tiendra les 8 et 9 juin 2017 avant la tenue de la trente-quatrième session de l'IGC. Ce document contient des liens vers les exposés et autres informations pertinentes présentés dans le cadre du séminaire.

[Fin du document]